

Égalité

Fraternité

Retenue à la source sur les revenus distribués par des sociétés françaises

acquittée par une personne morale établie dans un État de l'Espace Économique Européen et ayant conclu une convention avec l'administration fiscale française

2779-SD (01-2022)

Déclaration établie en euros à déposer avec le paiement de la retenue à la source correspondante à la recette des non-résidents, 10 rue du Centre, TSA 50014, 93465 NOISY-LE-GRAND CEDEX (FRANCE) dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement au déclarant des revenus distribués concernés.

Mois concerné par la déclara	tion:					
(Indiquer le mois au cours duqu	uel les revenus ont été payés)):				
			Mois	Année		
Identification du déclarant :						
Dénomination :						
Adresse de l'établissement :						
Pays :						
N° d'identification attribué dans (À indiquer obligatoirement et à rap déclaration souscrite)		2 7	7 9 FR	P		
Paiement :			ı	1		
SOMME À PAYER (reporter le mo	ntant déterminé page 2, case	OP)):			
Mode de paiement : la retenue à la source, ainsi que les frais de banque afférents à l'opération, doivent être acquittés par virement direct sur le compte de la recette des non-résidents ouvert à la Banque de France et désigné ci – après : IBAN : FR76 3000 1000 6400 0000 9562 009 PARIS BANQUE CENTRALE Identifiant SWIFT/Bank Identifier Code (BIC) : BDFEFRPPXXX						
Date et signature :						
Le		Sig	nature :			
Demande de remboursement	:					
Nom, dénomination de la perso	onne ayant qualité pour agir :	_				
Demande le remboursement de correspondant au solde crédite déclarations ultérieures (ne pa SWIFT et IBAN).	ur de la présente déclaration					
Le		Sig	nature :			
Cadre réservé à l'administrat	ion :					
Droits :			☐ paiement	partiel		
Pénalités conventionnelles :			□ absence	de paiement		
N° d'opération :						
Date :						

Cette déclaration est obligatoirement établie en euros.

Ne portez pas les centimes d'euro : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles égales ou supérieures à 0,50 sont comptées pour 1.

Retenue à la source sur les revenus distribués à des non-résidents	Base imposable	Taux	Impôt	
Dividendes et autres revenus distribués (taux légaux en France)		25 %		
		15 %		
		12,8 %		
Dividendes et autres revenus distribués supportant une retenue à la source inférieure au taux légal en application des conventions internationales		%		
		%		
		%		
		%		
		%		
Total brut de la retenue à la source				HI
Montant des produits visés aux articles 108 à 117 <i>bis</i> du CGI ayant bénéficié de l'exonération de retenue à la source sur le fondement du 2 de l'article 119 <i>bis</i> du CGI.				HJ

2. Imputations							
A. À partir de la déclaration n° 2779 créditrice (correspondant au montant cumulé de la ligne OP dégagé sur les précédentes déclarations n° 2779, et dont le remboursement n'a pas été demandé)							
B. Au titre des formulaires 5000 et 5001 (à joindre en annexe). Si ce cadre se révèle insuffisant, joindre un état établi selon le même modèle.							
Déclaration n° 2779 du mois de versement (mois/ année)	Montant de la retenue à la source imputable						
Total du montant imputable		KY					
C. Autres régularisations éventuelles		ND					
(voir la notice de la déclaration)		NP					
Total imputations : JK + KY + NP							

3. Montant à payer	
Total lignes HI – (JK + KY + NP) À reporter en page 1 de la déclaration rubrique « somme à payer »	OP (A331)
A reporter en page i de la declaration rubrique « Somme a payer »	 (//331)

Si OP est négatif : vous êtes en situation de crédit. Vous pouvez :

- soit demander le remboursement sous réserve de remplir le cadre y afférent page 1 de cette déclaration et de joindre les pièces justificatives,
- soit imputer le montant sur la prochaine déclaration n° 2779 au cadre 2A ligne JK.